



GIA®

Lampe UV avec cabine d'observation GIA*

GUIDE DE L'UTILISATEUR INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE DU GIA



* Brevet en cours d'agrément

IMPORTANT !

LIRE CE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT D'INSTALLER ET D'UTILISER CE PRODUIT



ATTENTION !

Danger lumière ultraviolette (UV)

Pour obtenir de meilleurs résultats, le dispositif doit être utilisé selon les spécifications du fabricant.

Toute utilisation du dispositif d'une autre manière risque de compromettre la protection contre la lumière UV.

Le boîtier du dispositif ne doit pas être ouvert. Sauf indication contraire, aucune pièce n'est réparable par l'utilisateur.

Cet appareil inclut une source lumineuse émettant des rayonnements ultraviolets A (UV-A) de grande longueur d'onde de classe 3R. Éviter de regarder directement l'orifice de la lampe qui émet la lumière. Cela pourrait entraîner des lésions oculaires permanentes. En raison de l'intensité de la source d'UV, les personnes doivent limiter à 70 minutes maximum leur exposition journalière cumulée à la lumière émise par la lampe.



ATTENTION !

Environnement

Pour une utilisation en intérieur uniquement. Utiliser uniquement dans un endroit sec. Degré de pollution 2.

Catégorie d'installation (CATII).

La température ambiante doit être comprise dans une plage allant de 0 °C à 40 °C (32 °F à 104 °F).

L'humidité relative maximale ne doit pas être supérieure à 70 %.

Les fluctuations de tension secteur peuvent atteindre +/- 10 % de la tension normale.

Spécifications techniques de la lampe UV avec cabine d'observation GIA :

Entrée : 100 - 240 V CA, 0,3 A

Hz : 50/60

Sortie : CC 12V 0,5 A



Table des matières

Informations générales	4
Points forts du dispositif.....	4
Prise en main.....	5
Exigences en termes de luminosité ambiante	6
La source de lumière	6
Le bloc de référence.....	7
Utilisation de la lampe tenue à la main	8
Placement de la pierre dans la cabine	9
Liste des pièces	10
Pièces pouvant être remplacées par l'utilisateur	11
Consommables	11
Dimensions.....	11
Alimentation externe	12
Entretien.....	13
Résolution des problèmes.....	14
Assistance technique	15
Commande de pièces.....	15
Informations pour le retour du matériel	15
Garantie et conditions	16

Pour accéder aux versions en ligne et aux versions traduites du guide de l'utilisateur, rendez-vous sur GIA.edu/instruments-user-guides-manuals-download

GIA® et Gemological Institute of America® sont des marques déposées de Gemological Institute of America, Inc.

Informations générales

La lampe UV avec cabine d'observation GIA® (brevet en instance) émet une source lumineuse constante de rayonnements ultraviolets de grande longueur d'onde qui permet d'observer la fluorescence des diamants et d'autres gemmes aussi bien non montés que sertis dans des bijoux. Un bloc de référence inclus (brevet en instance) permet de facilement classer la fluorescence bleue des diamants en quatre catégories d'intensité indiquées dans les rapports de laboratoire du GIA.

De nombreux diamants naturels renvoient une lumière bleue lorsqu'ils sont placés sous une lampe à ultraviolets. Cette lumière bleue, dite fluorescence, est produite par des défauts d'impuretés liés à l'azote au sein de la structure du diamant. Divers défauts peuvent renvoyer d'autres couleurs, à savoir du vert, de l'orange ou du jaune, mais la fluorescence bleue est de loin la plus courante. Lorsque la fluorescence bleue des diamants est très intense, certaines personnes dans le domaine de la joaillerie pensent que la couleur même de la pierre est affectée. Ainsi, la fluorescence est parfois utilisée comme paramètre dans la fixation des prix des diamants incolores à quasi incolores. De nombreux laboratoires de gemmologie, dont le GIA, fournissent des informations sur la fluorescence dans leurs rapports sur les diamants.

La graduation de la fluorescence est le plus souvent effectuée par observation visuelle. La lampe UV avec cabine d'observation GIA émet une source lumineuse constante et stable de rayonnements ultraviolets, et offre un environnement d'observation contrôlé pour l'observation de la fluorescence des gemmes. En utilisant une LED comme source, l'énergie ultraviolette émise est soigneusement limitée et gardée constante pour tous les utilisateurs, constituant la norme de l'industrie pour l'observation de la fluorescence.

Points forts du dispositif

Les points forts de la lampe UV avec cabine d'observation GIA sont les suivants :

- Une LED de 365 nm constante, stable et de longue durée produit une lumière UV de bande étroite pour stimuler la fluorescence dans les gemmes
- Zone d'observation intégrée portable, pour des observations constantes et reproductibles de la fluorescence
- La lampe peut être extraite de la cabine d'observation et tenue à la main
- Bloc de référence avec quatre comparaisons visuelles de la fluorescence bleue des diamants allant de « None/Very Faint » (Nulle/très faible) à « Strong » (Intense) qui sont étalonnées selon la norme de graduation du GIA

Prise en main

Lire attentivement cette section avant de commencer à utiliser la lampe UV avec cabine d'observation GIA.



AVERTISSEMENT ! Cet appareil inclut une source lumineuse émettant des rayonnements ultraviolets A (UV-A) de grande longueur d'onde de classe 3R. Éviter de regarder directement l'orifice de la lampe qui émet la lumière. Cela pourrait entraîner des lésions oculaires permanentes.



La lampe UV avec cabine d'observation GIA comporte quatre éléments principaux : la cabine d'observation, la lampe amovible, l'alimentation électrique et le bloc de référence. Pour commencer, sélectionner l'adaptateur de prise spécifique pour la région et le fixer sur l'alimentation électrique. Ensuite, raccorder le cordon d'alimentation électrique au port à l'arrière de la lampe (dans la cabine d'observation) et brancher l'autre extrémité sur le secteur. Pour allumer la lampe UV, il suffit de mettre l'interrupteur à bascule à l'avant de l'appareil sur la position ON (marche). Le voyant rouge sur l'interrupteur s'allume et la lampe dans la cabine d'observation émet la lumière UV.

Pour observer la fluorescence d'un diamant, il suffit de placer ce dernier dans la cabine et de déceler la couleur reflétée par la pierre. Pour introduire et sortir la pierre de la cabine d'observation, des pincettes font très bien l'affaire. Le bloc de référence peut être placé dans la cabine pour une évaluation côte à côte en temps réel de l'intensité de la fluorescence bleue du diamant.

La lumière UV peut être éteinte à tout moment en mettant l'interrupteur d'alimentation sur la position OFF (arrêt).

Exigences en termes de luminosité ambiante

Utiliser la lampe UV avec cabine d'observation GIA dans des conditions de luminosité ambiante standards et stables ou à une luminosité plus faible, si possible, pour améliorer l'observation visuelle de la fluorescence. Même si la cabine, de par sa conception, fournit un environnement assez sombre, une luminosité excessive peut diminuer l'effet de contraste de la chambre de la cabine. Une utilisation de l'appareil à la lumière directe du soleil ou dans des zones très lumineuses compliquera la bonne observation de la fluorescence dans la cabine d'observation. Éviter aussi de placer les papiers de la pierre ou d'autres matériaux en papier dans la cabine en même temps que les gemmes, car ils ont tendance à émettre une fluorescence très intense et pourraient interférer avec les observations de la fluorescence du diamant faites par l'utilisateur.

La source de lumière



L'un des plus grands points forts de la lampe UV avec cabine d'observation GIA est l'intégration d'une LED UV de 365 nm de bande étroite en tant que source lumineuse. La plupart des lampes UV du commerce sont des lampes à mercure dotées de filtres consommables qui contrôlent l'énergie de la lumière UV émise. Les filtres permettent l'émission d'autres lumières UV et visibles (ainsi que les UV standards de grande longueur d'onde à 365 nm), se dégradent relativement rapidement et entraînent un surplus de contamination lumineuse. De plus, les émissions de lumière UV à 365 nm ont tendance à être très larges, pour englober souvent une plage d'énergie pouvant aller de 340 à 390 nm. La contamination lumineuse et les différentes longueurs d'onde de l'émission UV entraînent des variations aussi bien dans la couleur que dans l'intensité de la fluorescence produite par les diamants. La LED UV à 365 nm intégrée dans la lampe UV avec cabine d'observation GIA n'émet qu'à 365 nm avec une valeur LTMH (largeur totale à mi-hauteur) de 9 nm. Cette émission de bande étroite offre une source de lumière UV précise et reproductible pour une observation constante de la fluorescence des diamants. La durée de vie de la LED UV est aussi très longue, estimée à 60 000 heures.

Le bloc de référence



La lampe UV avec cabine d'observation GIA est livrée avec un bloc de référence spécialement étalonné (brevet en instance) pour simplifier l'estimation des graduations de fluorescence des diamants émettant une fluorescence bleue. Le bloc comprend quatre ouvertures qui représentent de gauche à droite les limites supérieures des graduations « None/Very Faint » (Nulle/très faible), « Weak » (Légèrement intense), « Medium » (Moyennement intense) et « Strong » (Intense) de la fluorescence bleue des diamants. Ces références visuelles sont étalonnées d'après les résultats fournis dans les rapports sur les diamants des laboratoires du GIA dans le monde entier.

L'intensité de la bande de papier fluorescente à l'intérieur du bloc de référence diminue au fil du temps et la bande doit être régulièrement remplacée. Le papier doit être remplacé après 40 heures d'exposition cumulée à la lumière UV de la LED. En fonction de l'utilisation de la lampe et du bloc de référence, une bande de papier peut durer d'une semaine à un mois, mais doit être changée tous les mois au minimum. Trente-six bandes de papier de rechange sont livrées avec chaque appareil dans une enveloppe opaque. Les bandes de papier de rechange supplémentaires doivent uniquement être achetées auprès du GIA. Si d'autres papiers sont utilisés, l'étalonnage du bloc de référence NE correspondra PAS aux normes du GIA et les estimations des graduations de fluorescence seront inexactes.

Pour remplacer la feuille de papier, il suffit de dévisser les deux petites vis dans la partie supérieure du bloc de référence avec la clé Allen fournie, de retirer l'ancienne bande et de la remplacer par une nouvelle bande, face mate vers le haut. Réassembler le bloc en serrant les deux vis : le remplacement du papier est terminé. Afin de prolonger la durée de vie du papier du bloc de référence en limitant son exposition à la lampe UV de la LED, il est recommandé de le retirer de la cabine d'observation lorsqu'il n'est pas utilisé comme référence.

Utilisation de la lampe tenue à la main

On peut utiliser la lampe UV avec cabine d'observation GIA aussi bien comme un appareil sur table que comme lampe UV autonome. On peut sortir la lampe de la cabine d'observation en poussant doucement sur la languette métallique ovale de part et d'autre du bouton d'alimentation. La lampe est maintenue dans la cabine par des aimants ; il faut donc forcer un peu pour séparer les aimants et faire glisser la lampe pour la sortir à l'arrière de la cabine d'observation. Une fois sortie, la lampe fonctionne comme un appareil portable qui peut être manipulé pour examiner des éléments qui pourraient ne pas entrer dans la cabine. La prudence est de mise lorsque la lampe est utilisée en dehors de la cabine, car il est bien plus facile de regarder accidentellement la LED UV.



AVERTISSEMENT ! Cet appareil inclut une source lumineuse émettant des rayonnements ultraviolets A (UV-A) de grande longueur d'onde de classe 3R. Éviter de regarder directement l'orifice de la lampe qui émet la lumière. Cela pourrait entraîner des lésions oculaires permanentes.

Placement de la pierre dans la cabine



La source de lumière de la LED dans la lampe UV avec cabine d'observation GIA a un grand angle de rayonnement avec une réduction minimale de son intensité, ce qui permet de constamment éclairer la totalité de la cabine d'observation. Il est recommandé de positionner la gemme le plus près possible du centre de la boîte pour faciliter l'observation de la fluorescence, mais s'il y a plusieurs pierres à l'intérieur de la cabine d'observation, elles seront toutes exposées à la lumière UV de la même manière.

Liste des pièces



La lampe UV avec cabine d'observation GIA comprend les éléments suivants :

- Cabine d'observation – 1 pièce
- Lampe UV – 1 pièce
- Alimentation électrique 12 V 0,5 A - 1 pièce
 - Comprend des types de fiches supplémentaires – 5 pièces
- Bloc de référence – 1 pièce
 - 36 bandes de papier de rechange dans une enveloppe opaque
 - Clé Allen pour retirer les vis du bloc de référence

Pièces pouvant être remplacées par l'utilisateur

- Alimentation électrique
- Clé Allen

Consommables

- Bandes de papier pour le bloc de référence

Dimensions

Approximatives. Les mesures peuvent varier.

- Largeur de la cabine d'observation (avec ou sans lampe) : 109 mm (4,3 po)
- Profondeur de la cabine d'observation (avec ou sans lampe) : 117 mm (4,6 po)
- Hauteur de la cabine d'observation (avec ou sans lampe) : 137 mm (5,4 po)
- Largeur de la lampe UV : 81 mm (3,2 po)
- Profondeur de la lampe UV : 117 mm (4,6 po)
- Hauteur de la lampe UV : 28 mm (1,1 po)
- Largeur du bloc de référence : 97 mm (3,8 po)
- Profondeur du bloc de référence : 26 mm (1,0 po)
- Hauteur du bloc de référence : 13 mm (0,5 po)
- Poids de la lampe UV avec cabine d'observation GIA et du bloc de référence : 1,7 kg (3,75 lb)

Alimentation externe



Cinq types de fiches sont incluses :

Amérique du Nord, Europe, Royaume-Uni, Australie et Chine.

Assemblage nécessaire avant utilisation.

Changer le type de fiche en faisant coulisser le panneau sous la fiche vers le bas, ce qui permet de séparer la fiche. Remplacer par la nouvelle fiche et la faire glisser dans l'ouverture jusqu'à entendre un clic.

Connexion au niveau du panneau arrière : raccorder le câble d'alimentation au port d'alimentation à l'arrière de la lampe UV. Brancher la prise adéquate dans l'alimentation électrique et la raccorder au secteur.

Entretien

La lampe UV avec cabine d'observation GIA doit être manipulée avec soin. En suivant les recommandations formulées ici, la lampe UV avec cabine d'observation GIA devrait rester en excellent état.



ATTENTION ! Pour le nettoyage, mettre la lampe UV avec cabine d'observation GIA hors tension et la débrancher.

Les solvants peuvent endommager la surface de la lampe UV avec cabine d'observation GIA. NE PAS utiliser de nettoyants liquides ou en aérosol pour nettoyer la surface de la lampe UV avec cabine d'observation GIA.

Aucune pièce n'est réparable par l'utilisateur.

- Si la lampe UV avec cabine d'observation GIA est sale, nettoyer les surfaces métalliques extérieures avec un chiffon sec ou légèrement humide. Ne pas essuyer la surface de la LED ni les ouvertures du bloc de référence au risque de les endommager.
- La partie inférieure de la cabine d'observation est dotée d'une base en caoutchouc néoprène qui peut être retirée et essuyée avec un chiffon légèrement humide, au besoin. Veiller à ce que la base soit complètement sèche avant de l'insérer de nouveau dans la cabine d'observation.
- L'intensité de la bande de papier à l'intérieur du bloc de référence diminue au fil du temps et la bande doit être régulièrement remplacée. Le papier doit être remplacé après 40 heures d'exposition cumulée à la lumière UV de la LED. En fonction de votre utilisation de la lampe et du bloc de référence, une bande de papier peut durer d'une semaine à un mois, mais doit être changée tous les mois au minimum. Éviter de toucher les ouvertures du bloc de référence au moment de changer le papier.

Résolution des problèmes

Situation	Cause	Action
Après mise sous tension de l'appareil, la LED rouge ne s'allume pas et aucune lumière UV n'est émise	La lampe UV avec cabine d'observation GIA n'est pas sous tension	Vérifier que le câble d'alimentation est bien raccordé à la prise secteur et à la lampe UV avec cabine d'observation GIA
Après retrait de la lampe de la cabine, impossible de la remettre en place	Mauvais alignement ou inversion de l'orientation	Placer la lampe au même niveau que l'ouverture à l'arrière de la cabine et insérer doucement l'avant de la lampe (l'extrémité avec le bouton marche/arrêt) et la faire glisser le long des guides
La fluorescence bleue de l'ouverture « intense » du bloc de référence ne semble plus intense	Il faut remplacer la bande de papier	Retirer les deux petites vis avec la clé Allen fournie, retirer l'ancienne bande, la remplacer par une nouvelle bande de papier côté mat vers le haut, et réassembler le tout en serrant les deux vis

Contactez l'assistance technique du GIA pour toute question ne figurant pas dans ce manuel au numéro +1 917 286 3678 ou à l'adresse instrumentsupport@gia.edu.

Assistance technique

Pour une assistance technique, contacter :

Pays/région	Coordinées
États-Unis (et toutes autres régions non spécifiées ci-dessous)	GIA (Gemological Institute of America) The Robert Mouawad Campus 5345 Armada Drive Carlsbad, California 92008 USA Tel: +1 917 286 3678 E-mail : instrumentsupport@gia.edu
Inde	E-mail : instrumentsupportindia@gia.edu
Europe	E-mail : instrumentsupporteurope@gia.edu
Israël	E-mail : instrumentsupportisrael@gia.edu
Chine, Hong Kong, Corée du Sud et Taïwan	E-mail : instrumentsupporthongkong@gia.edu
Japon	E-mail : instrumentsupportjapan@gia.edu
Thaïlande	E-mail : instrumentsupportthailand@gia.edu

Pour renvoyer l'appareil ou un accessoire au GIA en vue de sa réparation, veuillez tout d'abord demander un numéro d'autorisation de retour du matériel et toute autre instruction.

Commande de pièces

Consulter le site Internet du magasin du GIA à l'adresse store.GIA.edu pour voir les pièces disponibles à l'achat.

Informations pour le retour du matériel

Emballage

Les matériaux d'emballage sont spécifiquement conçus pour assurer une protection maximale de la lampe UV avec cabine d'observation GIA pendant le transport.

Avant de renvoyer un produit, veuillez contacter le GIA aux numéros +1 800 421 8161, +1 760 603 4200 ou par courriel à l'adresse giasotre@gia.edu pour obtenir un numéro d'autorisation de retour du matériel.

Garantie et conditions

GARANTIE LIMITÉE

Sous réserve des exclusions, limitations et conditions énoncées ci-dessous, le GIA garantit à l'acheteur initial de la lampe UV avec cabine d'observation GIA que celle-ci sera exempte de défauts de matériaux et de fabrication (chacun étant un « défaut », et une lampe UV avec cabine d'observation GIA présentant un défaut étant dite « défectueuse »), lorsque soumise à une utilisation normale, correcte et prévue par des utilisateurs bien formés et informés, pendant une durée de douze (12) mois à compter de la date d'expédition de la lampe UV avec cabine d'observation GIA à l'acheteur initial (la « Période de garantie »).

LE GIA NE FORMULE AUCUNE AFFIRMATION NI NE GARANTIT QUE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA OU LE BLOC DE RÉFÉRENCE REPRODUIRONT LES GRADUATIONS DE FLUORESCENCE INDICUÉES DANS LES RAPPORTS DU GIA.

RECORDS UNIQUE ET EXCLUSIF

Lorsqu'une lampe UV avec cabine d'observation GIA est retournée au GIA par l'acheteur initial pendant la période de garantie conformément au processus indiqué ci-dessous, le GIA réparera ou remplacera, à sa convenance, la lampe UV avec cabine d'observation GIA défectueuse ou remboursera le montant payé au GIA pour l'achat de la lampe UV avec cabine d'observation GIA. Un remplacement pourra consister en une lampe UV avec cabine d'observation GIA nouvelle ou remise à neuf à la discréction du GIA, et tout remplacement sera soumis à la garantie exposée ci-dessus pour le reste de la période de garantie de la lampe UV avec cabine d'observation GIA initialement achetée.

LE RECOURS CI-DESSUS SERA LE SEUL ET UNIQUE RECOURS EN CAS DE DÉFAUT PRÉSENTÉ PAR LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE

Une lampe UV avec cabine d'observation GIA ne sera pas considérée comme étant défectueuse et le GIA ne se verra pas dans l'obligation de réparer ou de remplacer une lampe UV avec cabine d'observation GIA ou de rembourser le montant payé pour l'achat d'une lampe UV avec cabine d'observation GIA suite à l'un ou l'autre des cas suivants : i) usure normale, ii) accident, catastrophe ou cas de force majeure ; iii) mauvaise utilisation, faute ou négligence de, ou par, tout utilisateur ou autre personne ; iv) utilisation de la lampe UV avec cabine d'observation GIA d'une manière pour laquelle elle n'a pas été conçue ; v) causes externes à la lampe UV avec cabine d'observation GIA, notamment des pannes de courant, des surtensions électriques, une exposition au feu, à l'eau, à d'autres liquides, à une humidité ou une température excessives ; vi) entreposage ou manipulation inappropriés de la lampe UV avec cabine d'observation GIA ; ou vii) utilisation de la lampe UV avec cabine d'observation GIA avec un équipement ou des matériels non fournis par le GIA.

TOUT ENTRETIEN, TOUTE RÉPARATION OU AUTRE FORME D'INTERVENTION, MODIFICATION, ALTÉRATION OU AUTRE FORME DE PRISE EN CHARGE DE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA (NOTAMMENT, L'OUVERTURE OU LA TENTATIVE D'OUVERTURE DE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA OU DE TOUTE PIÈCE DE CELLE-CI) EFFECTUÉS

PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ AUTRE QUE LE GIA SANS L'AUTORISATION ÉCRITE PRÉALABLE DU GIA, OU L'UTILISATION DE TOUTE PIÈCE DE RECHANGE NON FOURNIE PAR LE GIA, ANNULERONT IMMÉDIATEMENT TOUTES LES GARANTIES CONCERNANT LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA CONCERNÉE.

COMMENT EXERCER LA GARANTIE DE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA

Si l'acheteur initial de la lampe UV avec cabine d'observation GIA estime que celle-ci est défectueuse, il contactera rapidement le service technique du GIA au numéro +1 917 286 3678 ou à l'adresse instrumentsupport@gia.edu. L'acheteur initial fournira au représentant du service à la clientèle du GIA les numéros de modèle et de série du produit (le cas échéant), la date de l'achat et les informations relatives au défaut présumé. De plus, à la demande du représentant du service à la clientèle du GIA, l'acheteur initial lui fournira également des informations complémentaires relatives au défaut présumé et à l'utilisation de la lampe UV avec cabine d'observation GIA. Après (a) l'examen par le GIA des informations fournies par l'acheteur initial, (b) la confirmation par le GIA que la lampe UV avec cabine d'observation GIA est possiblement défectueuse, le GIA fournira à l'acheteur initial un numéro d'autorisation de retour du matériel (« RMA »). Ce numéro peut inclure des instructions spécifiques quant à la manipulation et à l'étiquetage du produit. L'acheteur initial devra respecter de telles instructions.

Si la lampe UV avec cabine d'observation GIA est retournée au GIA sans ce numéro ou sans une manipulation ou un étiquetage adéquats, le GIA pourra refuser la livraison de la lampe UV avec cabine d'observation GIA.

Après réception d'un RMA émis par le GIA, l'acheteur initial pourra retourner la lampe UV avec cabine d'observation GIA présumée défectueuse au GIA à l'adresse indiquée par le représentant du service à la clientèle du GIA, tous les frais d'expédition et d'assurance étant à la charge de l'acheteur initial. Si la lampe UV avec cabine d'observation GIA est renvoyée dans les trente (30) jours suivant l'envoi initial de la lampe UV avec cabine d'observation GIA à l'acheteur initial et si cette lampe UV avec cabine d'observation GIA s'avère être défectueuse, le GIA remboursera les frais d'expédition et d'assurance raisonnables à l'acheteur initial. Si la lampe UV avec cabine d'observation GIA est renvoyée après trente (30) jours suivant l'envoi initial de la lampe UV avec cabine d'observation GIA à l'acheteur initial et si cette la lampe UV avec cabine d'observation GIA s'avère être défectueuse, le GIA pourra rembourser, à sa discréction, les frais d'expédition et d'assurance raisonnables à l'acheteur initial.

Toute lampe UV avec cabine d'observation GIA renvoyée doit être remise dans son emballage d'origine ou dans un emballage du type décrit dans l'autorisation de retour ou approuvé par le GIA et qui protège de manière adéquate la lampe UV avec cabine d'observation GIA pendant son expédition au GIA. Toute perte ou tout dommage survenant à la lampe UV avec cabine d'observation GIA pendant l'expédition au GIA seront imputés à l'acheteur initial.

Si la lampe UV avec cabine d'observation GIA retournée est défectueuse, le GIA proposera l'un des recours énoncés ci-dessus. Les pièces de rechange incluses par le GIA dans une lampe UV avec cabine d'observation GIA réparée pourront être neuves ou remises à neuf au gré du GIA. Toutes les pièces qui sont remplacées deviendront la propriété du GIA.

L'expédition à l'acheteur initial de la lampe UV avec cabine d'observation GIA réparée ou remplacée se fera aux frais du GIA. Toute perte ou tout dommage survenant à la lampe UV avec cabine d'observation GIA pendant l'expédition de retour du GIA à l'acheteur initial seront imputés au GIA.

Si le GIA détermine qu'une lampe UV avec cabine d'observation GIA retournée n'est pas défectueuse ou n'est pas couverte par la garantie limitée exposée ci-dessus, l'acheteur initial devra payer ou rembourser au GIA tous les frais résultant de l'investigation et de la réponse à une telle requête chez GIA, selon les taux horaires et les prix des matériaux en vigueur, y compris, sans s'y limiter les frais d'expédition de retour de la lampe UV avec cabine d'observation GIA à l'acheteur initial.

Si le GIA fournit des services de réparation ou des pièces de rechange, l'acheteur initial devra régler au GIA le montant de tels services et de telles pièces aux prix et taux en vigueur.

EXCLUSION DE TOUTES AUTRES GARANTIES

HORMIS LA GARANTIE EXPRESSE LIMITÉE EXPOSÉE CI-DESSUS, LE GIA, SES FOURNISSEURS ET DONNEURS DE LICENCE NE FORMULENT AUCUNE DÉCLARATION, GARANTIE, OU CONDITION, QU'ELLE SOIT EXPRESSE, IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, ÉCRITE OU ORALE RELATIVE À LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA OU AUX RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS OU PAS À L'AIDE DE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER TOUTE DÉCLARATION, GARANTIE OU CONDITION QUE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA OU LE BLOC DE RÉFÉRENCE DÉTERMINERONT CORRECTEMENT LA GRADUATION DE LA FLUORESCENCE. HORMIS LA GARANTIE EXPRESSE LIMITÉE EXPOSÉE CI-DESSUS, LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA EST FOURNIE « EN L'ÉTAT ». TOUTE GARANTIE IMPLICITE EST REJETÉE PAR LA PRÉSENTE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE ET CONDITION DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS, ET TOUTE GARANTIE ET CONDITION DÉCOULANT D'UNE TRANSACTION, D'UNE UTILISATION, D'UN COMMERCE OU DE TOUTE AUTRE MANIÈRE.

LE GIA NE GARANTIT AUCUNEMENT QUE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA NE PRÉSENTERA AUCUN DÉFAUT OU QU'ELLE OBTIENDRA UN QUELCONQUE RÉSULTAT PARTICULIER.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE, NI LE GIA NI L'UN DE SES FOURNISSEURS OU DONNEURS DE LICENCE NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS L'ACHETEUR INITIAL OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, POUR DES DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES, ACCESSOIRES OU PUNITIFS, DE LA PERTE DE REVENUS, DE BÉNÉFICES OU D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES, OU DU COÛT D'ACQUISITION DE MARCHANDISES OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT RELATIFS À LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA, DE L'UTILISATION DE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA OU DES RÉSULTATS DE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA, MÊME SI UN REPRÉSENTANT AGRÉÉ DU GIA EST AU FAIT OU A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ OU DE LA PROBABILITÉ DE TELS DOMMAGES OU MONTANTS.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE, EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ TOTALE CUMULÉE DU GIA ENVERS L'ACHETEUR INITIAL OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVE À LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA, À L'UTILISATION DE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA OU AUX RÉSULTATS DE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA NE SAURAIT DÉPASSER LE MONTANT PAYÉ AU GIA POUR L'ACHAT DE LA LAMPE UV AVEC CABINE D'OBSERVATION GIA OU, EN L'ABSENCE DU RÈGLEMENT D'UN PRIX D'ACHAT AU GIA, LA SOMME DE CENT DOLLARS AMÉRICAINS (100 USD).

LES TERMES UTILISÉS DANS CETTE SECTION (LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ) ET DANS LES SECTIONS LIÉES À LA GARANTIE OFFERTE PAR LE GIA (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RECOURS, EXCLUSIONS DE GARANTIE) S'APPLIQUERONT (A) DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE, (B) QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA RÉCLAMATION OU LA THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, QU'ELLE SOIT BASÉE OU NON SUR UNE RUPTURE DE CONTRAT, UN DÉLIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, POUR FAUTE OU SANS FAUTE), UNE VIOLATION DE GARANTIE OU TOUTE AUTRE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ ET (C) MÊME SI UN RECOURS LIMITÉ N'A PAS REMPLI SA FONCTION ESSENTIELLE. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION/L'EXCLUSION DE DOMMAGES DANS CERTAINES CIRCONSTANCES ET DE CE FAIT, DES SECTIONS DE LA LIMITATION/EXCLUSION QUI PRÉCÈDE POURRAIENT NE PAS S'APPLIQUER DANS TOUTES LES CIRCONSTANCES.

LES TERMES UTILISÉS DANS CETTE SECTION (LIMITATION DE GARANTIE) ET DANS LA SECTION INTITULÉE « RECOURS UNIQUE ET EXCLUSIF » CONSTITUENT LA BASE FONDAMENTALE ET ESSENTIELLE DE L'ENTENTE ENTRE LES PARTIES.

LIMITATION DE L'UTILISATION

Le résultat obtenu au moyen de la lampe UV avec cabine d'observation GIA ne doit pas être considéré comme étant analogue ou se substituant aux informations fournies par le GIA dans un rapport du GIA, et ne doit pas être représenté ou interprété comme étant l'opinion du GIA.

Si vous avez des questions concernant l'utilisation et l'entretien de votre produit, la disponibilité des accessoires ou les services, veuillez appeler au +1 760 603 4200 (depuis l'étranger) ou gratuitement au +1 800 421 8161 (depuis les États-Unis uniquement). Vous pouvez aussi envoyer un fax au +1 760 603 4262 (depuis l'étranger) ou gratuitement au +1 888 421 7728 (depuis les États-Unis uniquement). Ou envoyez un courrier adressé à GIA, World Headquarters, The Robert Mouawad Campus, 5345 Armada Drive, Carlsbad, CA 92008, États-Unis. Consultez notre site Internet à GIA.edu pour joindre notre service d'assistance à la clientèle.



La première référence gemmologique mondiale™